



Le Petit Mohonnais

N°9

Novembre 2015

L'association du mois : Le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales)

L'association qui compte 13 membres dont 7 élus est présidée par le Maire J.Denis. La vice-présidente est M.Le Rat, 1ère adjointe au Maire. Le rôle du CCAS est d'être à l'écoute et aider les personnes dans différentes tâches administratives notamment pour remplir les dossiers d'aide sociale, d'hébergement, d'aide ménagère, mais également de demande de subventions pour des aménagements afin de maintenir les personnes âgées à leurs domiciles. Le CCAS verse une subvention à l'école pour le Noël des enfants et organisera courant décembre une animation de Noël pour tous les enfants de la commune.

Le dimanche 11 octobre 2015, Mohonnais et Mohonnaises de 70 ans et plus se sont rassemblés autour d'un bon repas préparé par Karine et Didier.

Mme Albertine BRANDEHO, Mme Angèle CAIL, Mr Alexis GUILLEMAUD et Mr Jean JOSSE, nés la même année en 1926, étaient les doyens de l'assemblée. Pour l'occasion, Mmes Albertine BRANDEHO et Simone MAHE ont soufflé leurs bougies d'anniversaire. Absents, les doyens de la commune, Mr Albert LORAND 101 ans qui demeure à la résidence St Antoine à Ploërmel et Mme Marie-Thérèse COURTEL 99 ans qui séjourne à l'EHPAD de Guilliers auront la visite des membres du CCAS pour la remise de leur colis. Le repas s'est terminé en partageant le verre de l'amitié offert par le restaurateur.



INFORMATIONS DIVERSES

Raticide



Pour le mois de novembre, la permanence sera tenue à la mairie uniquement le vendredi 06 novembre 2015 de 11h00 à 12h00. Il n'y aura pas de distribution en dehors de cet horaire.

Nouveaux arrivants

Un pot de bienvenue sera offert aux nouveaux arrivants par la municipalité à la salle polyvalente le vendredi 27 novembre 2015 à 19h00.



Conseil municipal

La prochaine réunion du conseil municipal se déroulera le vendredi 11 décembre 2015 à 20h00 à la salle de la mairie.

Bois de chauffage

Il reste quelques lots de bois sur pied à vendre. Contacter la mairie pour plus de renseignements.



Poubelles

Ramassage des bacs jaunes : les mardis 03 et 17 novembre et 01 décembre 2015 et ramassage des bacs verts : les lundis 02, 09, 16, 23 et 30 novembre 2015.

Anciens combattants

La cérémonie du 11 novembre 2015 aura lieu à 11h30 au monument aux morts. Elle sera suivie d'un vin d'honneur et d'un repas.

Football



Matches à Mohon, le dimanche 8 novembre. Equipe B contre Guillac B à 13h et Equipe A contre Régigny B à 15h. Le dimanche 22 novembre, l'Equipe B contre St Jean Ville.C à 13h et Equipe A contre Taupont A à 15h.

Vente de Composteurs

Composteur en plastique de 400 litres à 37€ (à monter)

Composteur en bois de 400 litres à 39€ (à monter)

Brass-compost à 19€

Bio-seau à 2,50€

Contactez la com.com. du Porhoët au 02 97 93 93 69 pour plus de renseignements.



Médaille

Les dossiers de « Médaille de la famille » pour l'année 2016 devront parvenir avant le 1er janvier 2016 à l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF). Renseignements à la mairie ou à l'UDAF au 02 97 54 79 18



Ma ruche : je la déclare



La déclaration annuelle des ruchers : une obligation réglementaire dès la 1ère ruche, un geste citoyen et responsable. La déclaration annuelle permet la localisation des ruches, localisation indispensable pour un suivi sanitaire efficace en apiculture.

Faire cette déclaration soit par Internet sur le site TeleRuchers

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRucherste> leprocedure si vous avez déjà déclaré les années passées

ou auprès du GDS par courrier si vous n'avez jamais fait de déclaration : Il suffit de remplir un formulaire CERFA n° 13995*02 (disponible sur le site internet https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13995.do) ou sur demande à l'antenne départementale de votre GDS.

Arrêté

L'arrêté du 1er octobre 2015 pris en application de l'article R. 611-42 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile imposent aux hôteliers, exploitants de villages et maisons familiales de

vacances, de résidences et villages résidentiels de tourisme, **LOUEURS DE MEUBLES DE TOURISME ET DE CHAMBRE D'HOTES**, exploitants de terrains de camping, caravanage et autres terrains aménagés, de faire remplir et signer par les personnes étrangères dès leur arrivée une fiche individuelle de police. Imprimé disponible en mairie ou sur legifrance.gouv.fr

CDOS

Le Comité Départemental Olympique et Sportif du Morbihan poursuit sa mission d'information des dirigeants d'associations sportives. Il organise une rencontre thématique à la Maison du Sport à Vannes **le samedi 7 novembre 2015, de 9 h 30 à 12 h 00.**

Les responsabilités des dirigeants associatifs et les assurances

- La responsabilité civile
- La responsabilité pénale
- Quels sont les risques à couvrir ?
- Comment assurer l'association, les bénévoles, les pratiquants ... ?



Calendrier 2016

Afin de mettre en place le calendrier des manifestations de 2016, une réunion avec les différents représentants des associations se tiendra à la salle de la mairie le mercredi 18 novembre 2015 à 20h00.

Frelon asiatique

Le conseil départemental du Morbihan n'indemnise plus les particuliers pour la destruction des nids. Seule la commune verse une aide maximale de 80€. C'est le moment de recommencer le piégeage des reines.

Fils téléphoniques

De nombreux fils sont écourtés ou détendus sur la commune. Chaque propriétaire se doit d'élaguer ses arbres afin d'éviter de nombreuses coupures dès les premiers coups de vent.

Club de l'amitié

Le repas de fin d'année est prévu le 21 novembre 2015 à 12h à la salle polyvalente. Réservation avant le 15 novembre auprès de Mme Vincent au 02 97 93 94 54

Objets trouvés

Suite à la potée des écoles, il a été trouvé un pull homme bleu marine taille M et une chemise en jeans taille 3 ans. Contacter la mairie.

